



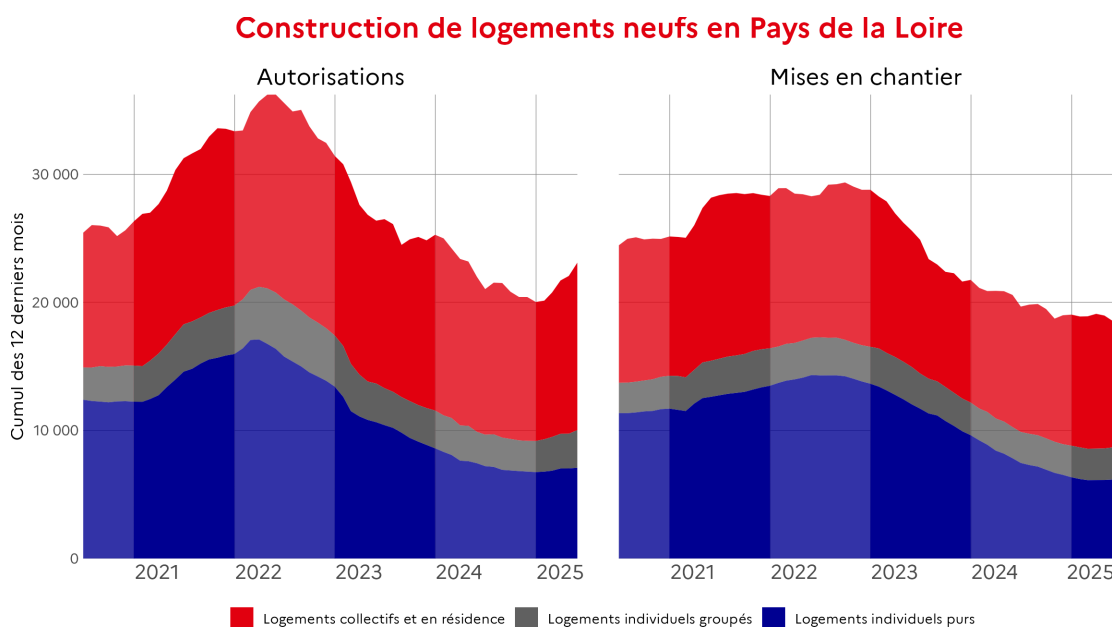
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

**Mai 2025 : le redressement des délivrances de permis se dessine
mais les mises en chantier battent un record à la baisse**



Les principaux indicateurs de la construction de logements neufs n'évoluent pas dans le même sens en Pays de la Loire. Ainsi, si le cumul annuel de permis de construire est désormais en croissance, les mises en chantier sont les plus faibles du XXI^e siècle.

Entre juin 2024 et mai 2025, 23 100 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 5 % par rapport aux douze mois précédents. La dernière augmentation remontait à plus de deux ans et demi (+ 2,5 % à fin septembre 2022). En France, le nombre d'autorisations a reculé de 2,7 %.

La croissance des permis de construire a été observée dans quatre départements de la région (de + 0,4 % en Loire-Atlantique à + 42 % dans la Sarthe). La Mayenne s'est démarquée avec un recul de 11 %.

Les évolutions par type de logements n'ont pas été uniformes. Les autorisations de logements collectifs se sont accrues de 8 %, tandis que celles de maisons individuelles pures ont reculé de 5 %.

De juin 2024 à mai 2025, 18 500 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en repli de 10 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 1 % en France). Ce cumul annuel est le moins élevé depuis le début de la série en 2000. Le nombre estimé de logements commencés suit généralement celui des permis de construire dans un délai d'environ un à deux trimestres. La hausse des autorisations devrait donc se traduire par un redémarrage progressif des mises en chantier au second semestre.